

Conseil d'administration du 16 novembre 2023

Membres en exercice: 53

Membres présents ou suppléés : 29 Membres ayant donné mandat : 6

Nombre de voix: 35

Pour: 31 Contre: 0 Abstention: 4

DELIBERATION n°20230147

AVIS SUR LA LISTE DE TROIS NOMS ARRETEE PAR LE COMITE DE SELECTION EN VUE DE LA NOMINATION DU.DE LA DIRECTEUR.TRICE DE L'EP PNC

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Cévennes, convoqué par courriel du 2 novembre 2023, s'est réuni le 16 novembre 2023 à 9h, au siège de l'établissement à Florac-Trois-Rivières, sous la présidence de M. Stéphan MAURIN:

Présents avec voix délibérative: Mme Nicole AMASSE, M. Daniel BARBERIO, M. Laurent BERNARD, M. Denis BERTRAND, M. Philippe BILLET, Mme Jeannine BOURRELY, Mme Marie-Thérèse CHAPELLE, M. Arnaud COLLIN, Mme Sarah DEJEAN, M. Pierre DEMANGEAT représenté par Mme Karine BURTIN, Mme Brigitte DONNADIEU, Mme Mariette EMILE, M. Thierry LAVAL représenté par Mme Laurence BOUVIER, M. Sébastien FERRA représenté par Mme Lolita ARRIGHI, M. Joël GAUTHIER, M. Jean HANNART, Mme Christine LACOSTE, Mme Michèle MANOA, M. Stéphan MAURIN, M. Michaël MEYRUEIX, M. Gérard PEDRINI, Mme Marylène PIEYRE, M. Pierre PLAGNES, M. René ROSOUX, Mme Line ROUSTAN, Mme Flore THEROND, M. David URSULET représenté par Mme Réjane PINTARD, M. Alexandre VIGNE, M. Georges ZINSSTAG.

<u>Ayant donné mandat</u>: M. Gilbert BAGNOL à M. Stéphan MAURIN, Mme Catherine CIBIEN à M. Arnaud COLLIN, Mme Sylvie COISNE à Mme Jeannine BOURRELY, M. Nicolas DE DAVYDOFF à Mme Michèle MANOA, Mme Sylvie ROBERT à Mme Marylène PIEYRE, M. André THEROND à Mme Line ROUSTAN.

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L331-8 et R331-23,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu le décret n°2013-995 du 8 novembre 2013 portant approbation de la charte du Parc national des Cévennes,

Considérant les auditions réalisées par le comité de sélection pour le recrutement d'un nouveau directeur le 10 novembre 2023 à Florac,

Sur proposition du président du comité de sélection,

Après un vote de 31 voix *pour* et 4 abstentions, le conseil d'administration émet un avis favorable sur la liste suivante de trois noms classés <u>par ordre alphabétique</u> pour le recrutement d'un nouveau directeur au Parc national des Cévennes :

- M. CLIGNIEZ Vincent
- Mme GARDET-PHILIBERT Sandrine
- M. LAFOND Jean-Marie

Le directeur adjoint, Rémy CHEVENNEMENT te président du conseil d'administration,

Stéphan MAURIN







Parc national des Céverne 6 bis place du Palais • 48400 Florac-Trois-Rivières Tél. +33 (0)4 66 49 53 00

www.cevennes-parcnational.fr • info@cevennes-parcnational.fr